



HAL
open science

“Le Congrès sacerdotal de 1900”

Daniel Moulinet

► **To cite this version:**

Daniel Moulinet. “Le Congrès sacerdotal de 1900”. Mgr Pierre-Paul Servonnet (1830-1909), Association Foi et culture, p. 22-39, 2022. hal-03963668

HAL Id: hal-03963668

<https://hal.science/hal-03963668v1>

Submitted on 30 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE CONGRÈS SACERDOTAL DE BOURGES DE 1900

En septembre 1900, plus de 600 prêtres choisissent de se réunir à Bourges durant un peu plus de trois jours. Dans un contexte où le clergé paroissial, bien formé dans de nombreux séminaires – chaque diocèse a le sien – atteint son effectif maximal (environ 55 000 prêtres), un groupe de prêtres dénonce un climat d'endormissement dans la douce torpeur concordataire et l'appelle à prendre conscience du détachement de la société française par rapport au catholicisme. Dans un contexte polémique, où les catholiques sont divisés, notamment sur la question du ralliement à la République, le congrès de Bourges, quatre ans après celui de Reims, lance des idées qui s'avèreront fécondes plusieurs décennies plus tard.

I. Le contexte politico-religieux français à la fin du XIX^e siècle

1. Le contexte politique

La guerre de 1870 a représenté un véritable séisme politique. Après la chute du Second Empire, un gouvernement provisoire est mis en place, mené par Adolphe Thiers, ancien président du Conseil sous Louis-Philippe. Comme l'Allemagne exige que l'armistice soit approuvé par une assemblée parlementaire, des élections sont organisées en février 1871. Dans la mesure où le personnel politique impérial est disqualifié, les électeurs se tournent vers les élites traditionnelles. Aussi la nouvelle assemblée est-elle peuplée, au moins en partie par une aristocratie catholique et monarchiste. Mais au fil des élections partielles, la situation se modifie. Cette majorité finit par se renverser et la perspective d'une restauration monarchique est abolie en 1875. Accédant au gouvernement en 1879, les républicains vont mener désormais une politique anticléricale. Il ne s'agit pas de lutter contre le christianisme, mais contre le cléricalisme, le pouvoir du clergé séculier et des congrégations religieuses sur le terrain de la politique et sur celui de l'école. En effet les congrégations enseignantes sont accusées – et l'accusation est en partie fondée – de former une jeunesse en réaction contre les valeurs de la société française contemporaine. Les premiers visés sont les jésuites (mars 1880), puis les congrégations masculines qui ont ouvert des maisons sans autorisation. On assiste à des expulsions spectaculaires de religieux. Les lois scolaires se succèdent : création des lycées de jeunes filles (loi Camille Sée, 1880), obligation et gratuité de l'enseignement primaire (1881), exclusion hors des programmes scolaires de l'enseignement des devoirs envers Dieu (neutralité de l'enseignement) (1882), laïcisation du personnel enseignant du primaire (1886), auxquelles s'ajoutent d'autres textes qui touchent la vie sociale : abolition du caractère confessionnel des cimetières (1881), rétablissement du divorce, suppression des prières publiques à l'ouverture de la session des Chambres (1884).

À cela s'ajoute la campagne anticléricale qui se déchaîne partout dans la presse à cette époque et qui est relayée par la libre-pensée et la franc-maçonnerie, et qui se traduit notamment par les manifestations autour des enterrements civils.

Les catholiques sont, pour longtemps, très minoritaires sur le terrain politique. Alors que leurs leaders sont demeurés monarchistes, le pape Léon XIII en a tiré la leçon. Dans l'encyclique *Immortale Dei* (1^{er} novembre 1885), il entrouvre la porte qui mènera au ralliement à la République, puisqu'il laisse libre le choix de la forme du gouvernement. Mais il n'est pas entendu, de même que le cardinal Lavignerie, archevêque d'Alger, qu'il a poussé à appeler au ralliement (toast d'Alger, 12 novembre 1890). Enfin, par l'encyclique du 16 février 1892, *Au milieu des sollicitudes*, il appelle les catholiques français à se rallier à la République. Cela ne suffit pourtant pas et les catholiques se divisent. Certains d'entre eux

posent la distinction entre leur attitude comme catholiques (obéir au pape sur le terrain de la foi) et comme citoyens (conserver le droit au dissentiment en demeurant monarchistes). Cette position est soutenue par le journal *L'Autorité*, de Paul de Cassagnac et par le journal *La libre parole* d'Édouard Drumont, journal antisémite, qui sera violemment anti-dreyfusard (1894-1900). Le journal *La Croix*, tenu par les Assomptionnistes, s'est inscrit dans la même ligne, ravivant l'hostilité contre les congrégations. Le "ministère de défense républicaine", mis en place autour de René Waldeck-Rousseau en juin 1899, va élaborer la loi sur les associations du 1^{er} juillet 1901, en partie dirigée contre les congrégations religieuses. Mais, sans attendre, celle des Assomptionnistes a été dissoute (janvier 1900) et le journal *La Croix* est repris par des laïcs catholiques. C'est dans ce contexte de grande inquiétude que se tiendra le congrès de Bourges de 1900.

2. Le temps des congrès¹

Le dernier quart du XIX^e siècle est une période où l'habitude se prend, dans le monde catholique, de réunir de grands congrès nationaux, ce qui est aidé par la mise en place du maillage ferroviaire. L'Allemagne qui a été pionnière, avec la mise en place, dès 1848, du *Katholikentag*, rapidement suivie par la Belgique, confrontée à une offensive laïcisatrice, en 1863, avec les congrès de Malines. La France suit à partir de 1872 avec l'organisation des Assemblées des catholiques menées par Charles Chesnelong. Mais les congrès se multiplient. Citons-en seulement quelques-uns : l'Union des œuvres catholiques (1887-1969), la Société générale d'éducation et d'enseignement (1868-1947), les Cercles catholiques d'ouvriers (1873-1912), les juriconsultes catholiques (1879-1936), etc.

Les congrès assument plusieurs fonctions, et notamment une fonction défensive et, pourrait-on dire, publicitaire, pour l'Église. Un congrès attire sur lui l'attention de la presse. Aux séances de travail s'ajoutent souvent un ou plusieurs meetings où un orateur d'envergure nationale rassemble plusieurs milliers d'auditeurs. Mais les réunions de travail sont tout aussi importantes, permettant la formation, l'échange d'idées, voire la confrontation d'opinions, et renforçant la fibre militante.

II. Les abbés démocrates

1. Le phénomène des abbés démocrates

La tenue des deux congrès auxquels nous allons nous intéresser est extrêmement liée à l'émergence d'une nouvelle race de prêtres, qu'on appellera "les abbés démocrates". D'une certaine façon, ils apparaîtront comme étant en rupture – et cela leur sera reproché – avec le modèle traditionnel du prêtre, façonné et poli par le séminaire, au comportement extrêmement policé². Ce modèle, mis en place par le concile de Trente, qui avait bien défini les tâches du prêtre, était conforté en France par le système concordataire. Le clergé était salarié de l'État, il était très hiérarchisé, et axé sur l'institution paroissiale. Les abbés démocrates, quant à eux, vont sortir de ce modèle, qu'ils jugent stérilisant, producteur d'une pastorale uniquement routinière, laissant à terme échapper la société française.

¹ Claude LANGLOIS et Christian SORREL, *Le temps des congrès catholiques. Bibliographie raisonnée des actes de congrès tenus en France de 1870 à nos jours*, (Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences religieuses, 141 – série Sources et documents, n°1), Turnhout, Brepols, 2010, 438p.

² Voir par exemple : Philippe BOUTRY, *Prêtres et paroisses au pays du Curé d'Ars*, (Cerf histoire), Paris, Le Cerf, 1986, 710p. ; Joseph ROGÉ, *Le simple prêtre, sa formation, ses expériences*, (Religion et sociétés), Casterman, 1965, 333p.

Ce courant s'épanouit sous le pontificat de Léon XIII en lisant dans ses écrits l'appel à une pastorale renouvelée. L'encyclique sur la question sociale et sur la condition des ouvriers *Rerum novarum* (15 mai 1891) inaugure ce qu'on appellera "la doctrine sociale de l'Église" ; *Au milieu des sollicitudes* invite les prêtres français à jeter un pont en direction de la société, en la considérant telle qu'elle est et non pas en restant au-dehors en attendant qu'elle devienne telle qu'on la désirerait.

La première manifestation d'un esprit nouveau dans le clergé est le lancement, un mois après le toast d'Alger, d'un petit journal, *La concorde*, initié par l'abbé Dumont, supérieur de l'Institution Jeanne d'Arc à Paris, qui a autour de lui plusieurs normaliens dont Georges Goyau. À Beauvais, l'abbé Fesch, responsable de *la Croix de l'Oise*, appelle au Ralliement et tient tête aux francs-maçons comme Gustave Hubbard et Camille Pelletan qui viennent dénoncer sur place le danger de ces catholiques qui entrent dans la République. Le 15 juillet 1893, l'abbé Naudet, de Bordeaux, lance un hebdomadaire démocrate-chrétien, *La Justice sociale*. Le 1^{er} octobre 1894, il prend la direction du journal *Le Monde*. L'abbé Dabry lance, lui aussi, des journaux, et l'abbé Lemire est élu à la Chambre. Ces prêtres échappent à tout conformisme. Quand l'abbé Naudet, prêchant le Carême à Bordeaux, se retrouve devant une assistance exclusivement féminine, il choisit de sortir des églises et de provoquer ce qu'on appelle des "réunions contradictoires" en louant l'Alhambra et en s'affrontant aux orateurs anticléricaux.

Cependant les adversaires ne sont pas tous à l'extérieur de l'Église. Les abbés démocrates se heurtent à plusieurs évêques, notamment Mgr Isoard, d'Annecy, et Mgr Turinaz, de Nancy, mais aussi à deux polémistes ardents, l'abbé Charles Maignen, lié aux œuvres parisiennes, et surtout le chanoine Delassus, de Cambrai, directeur et propriétaire de *la Semaine religieuse du diocèse de Cambrai* qui, malgré plusieurs avertissements pontificaux, ne cessera de les attaquer. Arrêtons-nous maintenant sur les deux figures qui vont dominer les congrès ecclésiastiques, les abbés Lemire et Dabry.

2. L'abbé Jules Lemire (1853-1928)³

Issu du milieu paysan, entré jeune au séminaire, Jules Lemire semble destiné à mener une carrière sacerdotale classique. À la sortie du grand séminaire, ordonné prêtre le 29 juin 1878, il est nommé professeur au petit séminaire d'Hazebrouck, sa ville natale. Influencé par son supérieur, l'abbé Dehaene, il est monarchiste. Mais, très tôt, il est frappé par l'éloignement religieux de ses contemporains. Il écrit dans son journal : « Le ministère de conservation ne suffit plus, il faut un ministère de conquête⁴. » De ce détachement, il voit plusieurs causes : la presse, la diffusion des objections contre le christianisme, le matérialisme, l'incroyance des industriels qui influe sur les ouvriers. Il critique le mode de vie du clergé qui voit dans la cléricature « une position », un métier, et non pas une source d'apostolat.

Les prêtres accomplissent leur ministère « comme on remplit une charge purement humaine ». Aussi, dès cette époque, l'instigateur des congrès ecclésiastiques songe à une « réforme » du clergé séculier ; il espère que l'union de quelques prêtres zélés permettra de vaincre l'isolement et l'atonie spirituelle. Il trouve, au reste, la prédication médiocre : « Un grand nombre de prêtres se contentent de feuilleter quelques sermonnaires où ils recueillent quelques idées vagues, quelques lieux communs, qu'ils délaient dans des phrases sonores... Les peuples demandent du

³ Jean-Marie MAYEUR, *Un prêtre démocrate, l'abbé Lemire (1853-1928)*, (Religion et sociétés), Tournai, Casterman, 1968, 698p.

⁴ Cité dans : J.-M. MAYEUR, *op. cit.*, p. 30.

pain, on ne leur donne que des petits gâteaux sucrés... Qu'on puise donc dans la Sainte Écriture, là où sont les paroles du Verbe fait chair⁵. »

C'est, en fait, une forme d'affadissement du clergé qu'il critique, dont il voit un signe dans l'attitude du curé-doyen d'Hazebrouck qui refuse d'encourager les œuvres qui existent sur sa paroisse et se borne au culte. Au début des années 1880, la mort de ceux à qui il a voué son admiration dans sa jeunesse : le pape Pie IX, le comte de Chambord, le journaliste Louis Veillot, l'évêque intransigeant de Poitiers Mgr Pie, l'amène à se repositionner. Témoin des divisions entre monarchistes, il juge improbable la restauration d'une royauté en France et, abandonnant la posture intransigeante, se rapproche de celle, libérale, qui prône la réconciliation entre l'Église et la société, quitte à agir pour réformer celle-ci. Il admire l'Église des États-Unis qui n'est pas prise dans le carcan concordataire et il en vient à prôner la Séparation, ce qui irrite son archevêque, Mgr Thibaudier.

C'est dans la mouvance du Ralliement qu'il se présente aux élections législatives de 1893, avec une candidature explicitement catholique et sociale, en vue de combattre les candidats républicains anticléricaux tout autant que ceux qui se présentent comme conservateurs et catholiques mais qui n'acceptent que du bout des lèvres le ralliement à la République. Le clergé est divisé face à sa candidature : s'il bénéficie de la sympathie des prêtres de paroisse, il se heurte à l'hostilité déclarée de l'entourage de l'archevêque de Cambrai et à la réserve de celui-ci, Mgr Sonnois.

L'élection de Lemire coïncide avec l'avènement de la démocratie chrétienne, dont il est considéré comme le leader. En 1893 et 1894, se tiennent les premiers congrès ouvriers chrétiens à Reims, sous l'égide du patron catholique de l'usine du Val-des-Bois, Léon Harmel. Simultanément, des abbés démocrates et quelques laïcs lancent des journaux dans cette mouvance : *La Justice sociale* (Naudet), *Le Peuple français* (Garnier), *Le Peuple* (Fernand Leclercq), *La Démocratie chrétienne*. Dans les premières années, Lemire bénéficie du soutien de *La Croix* et même de *La libre parole* de Drumont, qui salue l'alliance du Christ avec le peuple. Trois congrès nationaux de la démocratie chrétienne se tiennent à Lyon qui donnent une grande visibilité au mouvement, entre 1896 et 1898⁶. Le congrès de 1896 réunit de nombreux participants : 300 à 500 aux séances de travail, dont 100 à 200 ecclésiastiques, 2 à 3000 personnes aux meetings du soir, dont 500 ecclésiastiques. L'archevêque de Lyon, Mgr Coullié, est très réservé devant le congrès et demande à ses prêtres de n'y pas participer, à cause de l'une des quatre orientations données au rassemblement, l'antisémitisme. Par ailleurs, certains orateurs ont prononcé des discours violents contre le concordat. L'abbé Lemire sait rester modéré dans ses propos.

3. L'abbé Pierre Dabry (1866-1916)

L'abbé Dabry, originaire d'Avignon, se donne à connaître par deux ouvrages autobiographiques, le second étant publié après son départ de l'Église, en 1912. Entré très jeune au grand séminaire d'Avignon (16 ans !), il est frappé par l'absence de rapport entre les cours qui y sont professés et la situation de la société. Il est ordonné prêtre en 1889 mais obtient de partir à Paris, à l'école des Carmes, appelée alors "école des hautes études ecclésiastiques". Comme Lemire, il juge sans espoir l'option de restauration monarchique et déplore vivement que les initiatives catholiques, telles les Assemblées des catholiques, soient liées à cette option. Aussi s'enthousiasme-t-il devant l'appel de Léon XIII au

⁵ J.-M. MAYEUR, *op. cit.*, p. 31.

⁶ Jean-Marie MAYEUR, "Les congrès nationaux de la Démocratie chrétienne à Lyon (1896, 1897, 1898)", *Catholicisme social et démocratie chrétienne. Principes romains, expériences françaises*, (Cerf histoire), Paris, Le Cerf, 1986, p. 155-192.

ralliement. Il enseigne alors à Paris, à l'institution Fénelon. Il est conquis par Léon Harmel qu'il rencontre. Il juge que les élections de 1893, qui consacrent la défaite des royalistes (ils ne sont pas cinquante à l'Assemblée) devraient ouvrir les yeux des catholiques. Il apprécie l'esprit nouveau des hommes de gouvernement qui suspendent, durant six ans, les mesures de persécution contre l'Église, mais blâme les catholiques qui refusent de sa rallier malgré l'appel du pape. Il se lance dans l'action journalistique, en fondant en 1898 *La Vie catholique* pour « propager, disait-il, les ondes bienfaites du Congrès ecclésiastique de Reims dans les milieux de la jeunesse ecclésiastique⁷ ». Il seconde Lemire dans l'organisation des deux congrès ecclésiastiques de Reims et de Bourges.

III. Le congrès ecclésiastique de Reims (1896)⁸

1. La préparation du congrès

L'origine du congrès de Reims est à chercher non loin de là, dans les réunions que provoque l'industriel catholique Léon Harmel et qui forment en quelque sorte le pendant des congrès ouvriers chrétiens qu'il réunit aussi. Les prêtres qui y participent se sentent stimulés par les propos que Léon XIII a tenus à Mgr Germain, évêque de Coutances, propos qui, pour l'abbé Dabry, représentent pratiquement son credo :

Conseillez à vos prêtres de ne pas s'enfermer entre les murs de leur église ou de leur presbytère, mais d'aller au peuple et de s'occuper de tout cœur de l'ouvrier, du pauvre, des hommes des classes inférieures. En notre temps surtout il faut combattre les préjugés et combler l'abîme entre le prêtre et le peuple. Il faut faire sentir à tous l'influence salutaire de la religion. Que le prêtre, sans jamais se lasser, donne ses soins à l'ouvrier, qu'il aille le voir, qu'il le fréquente, et qu'il lui rende personnellement des services matériels quand cela est nécessaire, et toujours des services spirituels. En un mot, que le prêtre se souvienne que l'Évangile doit être annoncé aux pauvres⁹.

Le relais de ces rencontres, qui réunissaient une quarantaine de prêtres, est pris par le RP Dehon, fondateur des prêtres du Sacré-Cœur de St-Quentin, qui réunit 200 prêtres sous la présidence de l'abbé Perriot, du 9 au 14 septembre 1895¹⁰. L'occasion du rassemblement de Reims est fournie par l'archevêque, le cardinal Langénieux, qui prépare, pour 1896, les festivités du quatorzième centenaire du baptême de Clovis, en mettant en place, au long de l'année, une série de pèlerinages. Pourquoi ne pas envisager un pèlerinage du clergé ? Rapidement, l'idée, portée notamment par Lemire et Harmel, évolue vers la préparation d'un véritable congrès national du clergé. Mais la présence de Lemire et d'autres abbés démocrates-chrétiens donne au rassemblement une orientation qui va provoquer des critiques.

À partir de mars 1896, une Commission d'initiative se réunit autour de Lemire et Dabry, qui élabore un questionnaire, tiré à 10 000 exemplaires, envoyé dans les diocèses, mais aussi reproduit par divers journaux.

⁷ J. BRUGERETTE, *Le prêtre français et la société contemporaine*, tome 2, *Vers la Séparation (18781-1908)*, Paris, Lethielleux, 1935, p. 383.

⁸ René RÉMOND, *Les deux congrès ecclésiastiques de Reims et de Bourges (1896-1900). Un témoignage sur l'Église de France*, (Histoire et sociologie de l'Église, 4), Paris, Sirey, 1964, XII-242p.

⁹ Cité dans : Pierre DABRY, *Les catholiques républicains, histoire et souvenirs, 1890-1903*, Paris, Chevalier et Rivière, 1905, p. 429. Il est significatif que la citation soit reprise dans : RP LECANUET, *La vie de l'Église sous Léon XIII*, Paris, Alcan, 1930, p. 629.

¹⁰ L'abbé Perriot, professeur au grand séminaire de Langres, est le futur directeur de la revue *L'Ami du Clergé*.

Une difficulté se fait jour, mise en avant par l'ennemi de Lemire, le chanoine Delassus, qui reçoit l'appui de Mgr Isoard, évêque d'Annecy : ce congrès est organisé par des prêtres, hors de toute autorité épiscopale. Finalement le cardinal Langénieux répond en assurant que c'est son vicaire général, Mgr Péchenard, qui assurera la présidence du Congrès et en invitant celui-ci à se tenir dans la salle des Rois, dans son palais épiscopal.

2. La tenue du congrès

Les organisateurs ont une heureuse surprise. Alors que, quinze jours avant l'ouverture, ils n'avaient que 300 inscriptions, les participants sont le double. On note la faible participation du Midi et du Sud-Ouest et la prééminence du Nord et de l'Est (14 diocèses comptent 410 inscrits). Paris n'en envoie que 35. En revanche, vu l'approbation de Mgr Gouthe-Soulard, 10 prêtres d'Aix font le voyage. Il y a seulement une dizaine de religieux présents alors qu'une vingtaine s'étaient inscrits, et huit prêtres journalistes. Le travail est intensif, trois séances de travail par jour pendant trois jours : 8h30-11h30, 14h30-18h30, 20h30-23h. La commission a reçu 150 rapports et Lemire s'en fait le rapporteur général. Mgr Péchenard, qui n'avait accepté la présidence des séances que comme un devoir, s'enthousiasme pour le congrès¹¹.

Plusieurs résolutions se dégagent, invitant les prêtres à ne pas assister inactifs à la lente déchristianisation de la société. Ils se sentent appelés à adapter leur prédication à l'auditoire : des homélies plus directes, plus dépouillées dans la forme, plus actuelles dans les thèmes, visant à montrer les aspects sociaux de la religion, à expliquer les encycliques, à évoquer la question de l'école, à instruire les fidèles de leurs devoirs civiques. Il faut encourager les études ecclésiastiques. Les professeurs des petits séminaires devraient être formés à l'Université.

Des suggestions sont données sur le contenu des études dans les séminaires¹², les matières à ajouter et surtout modifier l'enseignement de la philosophie : les professeurs ne pénètrent pas dans l'intelligence des doctrines qu'ils condamnent de l'extérieur et ne tiennent aucun compte des philosophies modernes ni du progrès de la physique ou de la psychologie et ils enseignent en latin !

Mais surtout le prêtre doit étendre son action aux œuvres sociales : faire tomber les barrières que des préjugés ont élevées entre le peuple et le clergé. R. Rémond relève qu'en matière sociale, les congressistes sont divisés, mais beaucoup inclinent vers le paternalisme.

La clôture du congrès est triomphale, en présence du cardinal Langénieux et de Mgr Mignot, évêque de Fréjus, et le congrès est bien couvert par la presse, même non-catholique.

3. Les critiques contre le congrès

L'insistance des congressistes à se situer dans la ligne de Léon XIII lui attire l'animosité des journaux hostiles au Ralliement : la *Gazette de France*, monarchiste et l'*Autorité* de Paul de Cassagnac, de tendance bonapartiste. Mgr Isoard adresse une philippique à Rome et le secrétaire d'État, le cardinal Rampolla, se montre prudent, n'adressant au cardinal Langénieux qu'une lettre assez vague, ne pouvant pas passer pour une véritable approbation. À la Chambre, Léon Mirman, député de la Marne, interpelle le Garde des sceaux et ministre des Cultes, Jean-Baptiste Darlan, de n'avoir pas interdit le congrès, véritable manifestation de cléricisme. Méline, président du Conseil, appuie son ministre, et Lemire défend la liberté pour le clergé de se réunir. Cependant Darlan adresse une circulaire aux évêques leur interdisant de prêter leurs évêchés et séminaires pour de tels congrès.

¹¹ Deux mois plus tard, il succédera à Mgr d'Hulst à la tête de l'Institut catholique de Paris.

¹² Dans la même ligne : Émile BAUDAIRE, *La formation intellectuelle du clergé de France au XIX^e siècle*, extrait des *Annales de philosophie chrétienne*, Paris, Roger et Chernoviz, 1905, 63p.

IV. Le congrès sacerdotal de Bourges (1900)

1. Les difficultés préalables et la préparation du congrès

Dès la clôture du congrès de Reims, on s'attaque à la rédaction des actes, qui sortent au printemps 1897¹³. Alors que Rome appuie la tenue d'un nouveau congrès, l'épiscopat français est réticent. Les organisateurs, qui souhaitent une ville centrale qui soit le siège d'un archevêché, pensent d'abord à Paris. Le 31 mars 1898, Lemire publie un communiqué dans plusieurs journaux annonçant le congrès comme prochain. Il semble qu'il ait cru trop vite avoir obtenu une approbation du cardinal Richard. Celui-ci reçoit l'abbé Maffre, chanoine de Paris, et lui fait part de son refus. Lemire se tourne vers Rome, mais le Saint-Siège hésite à forcer la main des évêques ; le 19 juillet, Lemire fait paraître un nouveau communiqué dans les journaux où il pense sauver la situation en prétendant que ce sont des difficultés pratiques qui ont fait renoncer Richard à l'autorisation qu'il avait d'abord donnée. Mais les *Semaines religieuses* de Cambrai et de Nancy, qui le combattent, affirment qu'aucune autorisation n'a été donnée, à aucun moment.

Ce serait l'abbé Dabry qui aurait pensé à solliciter Mgr Servonnet, qui avait accédé au siège de Bourges en venant de Digne où il avait laissé le souvenir d'un prélat républicain. À Bourges, il apparaissait particulièrement dans la ligne de Léon XIII. Il avait correspondu avec Dabry, qui avait pris sa défense de l'archevêque alors qu'il était attaqué par la presse catholique réfractaire au ralliement. Aussi l'abbé Dabry prend-il l'initiative d'un déplacement :

Sans rien dire à personne, je prends le train, j'arrive à Bourges. Je me trouve devant le vénérable archevêque, dont la physionomie encadrée de cheveux blancs est si caractéristique. J'avais préparé dans le train mon petit discours. Les difficultés matérielles, je m'en chargeais ; les difficultés avec le gouvernement, ce serait l'affaire de l'abbé Lemire ; il fallait que l'archevêque se chargeât, non des difficultés, mais des préliminaires avec Rome. Je lui parlai une demi-heure, rappelant les belles journées de Reims, observant que le petit séminaire Saint-Célestin, où j'étais allé le trouver, était une merveille d'établissement pour tenir un congrès, avec son admirable chapelle, ses grandes cours, ses jardins, ses vastes salles. Pendant que je galopais ainsi, sa pensée faisait du chemin. Quand j'eus fini, il releva le front et me dit : « Eh bien ! j'accepte en principe. Voyez M. Lemire, entendez-vous avec lui, il faudra que vous vous chargiez de toute la préparation, que vous fassiez comme à Reims, que vous employiez les mêmes méthodes pour obtenir, avec le secours de Dieu, les mêmes résultats¹⁴ ».

L'archevêque se charge des démarches auprès de Rome et l'épiscopat. Mais la réaction du cardinal Rampolla est moins chaleureuse que prévu. Le secrétaire d'État définit l'objet du congrès de manière assez restrictive : « Chercher les moyens d'adapter à la vie pratique les instructions de Sa Sainteté. » L'implication de l'archevêque de Bourges amène à un meilleur accueil pour ce congrès que pour celui de Reims de la part de l'épiscopat. Il adresse d'ailleurs une lettre circulaire aux évêques leur demandant de laisser la liberté aux prêtres d'y aller, comme ils le font pour les pèlerinages. Lorsqu'il ouvrira le congrès, il fera état d'une cinquantaine d'évêques favorables, dont 36 lui ont écrit. Cependant, parmi eux, il n'y a que deux archevêques : Mgr Gouthé-Soulard (Aix) et Mgr Petit (Besançon). Le cardinal Coullié (Lyon) se laisse forcer la main de mauvaise grâce et le cardinal Richard (Paris) s'est

¹³ *Congrès ecclésiastique de Reims. Compte rendu rédigé sous la direction de M. l'abbé Lemire, député, par l'abbé Pierre Dabry, avec la collaboration de MM. Cadic, Saubin, Ract*, Paris, Librairie du Peuple français, 1897, 548p.

¹⁴ P. DABRY, *op. cit.*, p. 679-680.

abstenu. Les opposants se manifestent : NN.SS. Isoard et Turinaz, ainsi que, plus étonnant, Mgr Fuzet (Rouen), pourtant républicain, qui interdit à son clergé de se rendre à Bourges, de même les évêques de Meaux et de Vannes. Par ailleurs, Mgr Servonnet ne se laisse pas impressionner par une lettre de Dumay, directeur des Cultes, et le gouvernement ne met finalement pas d'obstacle à la tenue du congrès. Dabry s'attelle à la préparation du congrès :

En suivant l'ordre de la Lettre pontificale, nous adoptâmes pour notre programme trois divisions : les Etudes, les Œuvres, la Méthode. Dès le mois de décembre, le programme fut promulgué, et le congrès indiqué pour les 10,11, 12 et 13 septembre 1900. Il y avait neuf mois pour travailler, pour rédiger des notes et des rapports. Il était entendu qu'on emploierait la même méthode qu'à Reims. Aucun rapport ne serait lu, ils seraient tous l'objet d'une analyse sommaire sur laquelle les observations se produiraient. J'aurais voulu réaliser un autre projet : publier à l'avance dans *La Vie catholique* les rapports afin que chacun en ayant pris intégralement connaissance, en ayant même le texte sous les yeux, il fût possible d'en apporter une critique bien étudiée. Mais les rapports n'arrivèrent pas assez tôt et la place, d'ailleurs, m'aurait manqué. La provision fut aussi abondante que pour le premier congrès. L'abbé Lemire se remit à sa lecture, la plume à la main, vaillamment aidé par l'abbé Looten. M. l'abbé Maupin, économiste de Saint-Célestin, s'était chargé de toute l'organisation sur place¹⁵.

Des attaques sont dirigées contre le congrès avant même sa tenue. Les catholiques intransigeants l'accusent de vouloir constituer un clergé national, à la solde du gouvernement, qui abandonnera les congrégations, qui sont à ce moment-là en proie aux plus vives attaques.

2. Le déroulement du congrès

Les participants sont 632. Cependant le nombre ne doit pas faire illusion : près de la moitié viennent du diocèse de Bourges (297)¹⁶. Paris est bien représenté (47). Viennent ensuite Cambrai (21), Orléans (19). Neuf diocèses ont envoyé une dizaine de participants, mais certains sont très proches de Bourges : Autun, Blois et Nevers. De Clermont, suffragant de Bourges, un seul prêtre est venu. 63 diocèses sont représentés, soit les deux-tiers environ. Si l'on regarde la fonction occupée par les participants, on constate que les curés représentent près de la moitié de l'assemblée (295) ; les vicaires sont au nombre de 69. Outre ceux de Bourges, les vicaires généraux ne sont que deux, Birot, d'Albi, et Bourgoin, de Poitiers. Les deux prêtres députés, Gayraud et Lemire, sont là. Les prêtres enseignants sont nombreux (96), parmi lesquels 19 professeurs de grand séminaire. Il y a aussi 32 aumôniers, dont 9 aumôniers ou directeurs d'œuvres, 12 missionnaires diocésains et 16 prêtres journalistes. Parmi ces derniers, 4 sont à la tête des hebdomadaires diocésains dépendant de *La Croix*, mais d'autres dirigent des revues à diffusion nationale : les *Bulletins paroissiaux* (Brellaz, Poitiers), la *Revue canonique* (Duballet, Moulins), la *Revue du clergé français* (Bricout), les *Annales de philosophie chrétienne* (Denis)¹⁷.

Il serait donc erroné de voir là un congrès d'abbés démocrates, même si ceux-ci sont présents : Dabry, Garnier, Lemire, Naudet. Parmi les présents, plusieurs deviendront évêques dans les années suivantes : Célestin Gibier (1849-1931)¹⁸ (Versailles, 1906),

¹⁵ P. DABRY, *op. cit.*, p. 681.

¹⁶ Tous ne sont pas dans le service actif : il y a de nombreux séminaristes de Bourges et une bonne partie du chapitre cathédral.

¹⁷ On s'étonne de l'absence de l'*Ami du clergé*.

¹⁸ Il est alors curé de St-Paterne à Orléans.

Hippolyte de La Celle (1863-1930)¹⁹ (Nancy, 1919), Léon Lacroix (1855-1922)²⁰ (Tarentaise, 1901), Adolphe Lenfant (1858-1917)²¹ (Digne, 1915). D'autres sont des hommes en vue : Louis Birot (1863-1936), vicaire général d'Albi, Joseph Bricout (1867-1930), directeur de la *Revue du clergé français*, qui dirigera le *Dictionnaire pratique des connaissances religieuses* (Letouzey, 1924-1933, 7 vol.), Jules Chevalier (1841-1907), fondateur de la congrégation des missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun et Léon Dehon (1843-1925), des prêtres du Sacré-Cœur de Saint-Quentin, Ernest Jouin (1844-1932), curé de Saint-Augustin et grand dénonciateur du "complot judéo-maçonnique", Félix Klein (1852-1953), professeur à l'Institut catholique de Paris, Roger Soulange-Bodin (1861-1925), curé de Notre-Dame du Rosaire, à Plaisance, la paroisse parisienne la plus active du point de vue des œuvres, Charles Thellier de Poncheville (1875-1956), qui sera l'un des conférenciers les plus célèbres de l'entre-deux-guerres, Mgr Jules Tiberghien (1867-1923) et l'abbé Gaston Vanneufville (1866-1936), tous deux curialistes. Parmi les jésuites présents, on relève les noms du P. de La Barre, professeur à l'Institut catholique de Paris et Henri Régis Pupey-Girard, fondateur de l'Union des ingénieurs catholiques en 1892.

Le congrès est ouvert par le chant du *Veni Creator* en présence de Mgr Servonnet et de Mgr Petit, avec une prédication du RP Dehon. Après le dîner vient la séance inaugurale. Mgr Servonnet définit l'esprit du congrès : surnaturel, pontifical, patriotique. Il le place dans la ligne du Ralliement.

Le travail est organisé sur le modèle du congrès de Reims : une séance de trois heures le matin, suivie d'un examen particulier dirigé par le P. Dehon, une séance l'après-midi qui débute à 14h. La soirée est consacrée à des allocutions. 200 rapports ont été adressés que l'abbé Lemire a dépouillés, assisté seulement de l'abbé Looten, professeur de littérature étrangère à l'Université catholique de Lille. Lemire présente des résumés et précise que le congrès ne prétend pas faire acte d'autorité mais seulement présenter des opinions individuelles. Il précise, pour bien ménager l'autorité épiscopale, que les orateurs ne parlent qu'en leur nom propre.

Les travaux de la journée reflètent une tonalité semblable à celle de Reims. On part du constat de la déchristianisation, particulièrement chez les hommes, on insiste sur la nécessité, pour les prêtres, dans leurs études, de se tenir au courant des évolutions de la société. On insiste sur la nécessité de la proximité du prêtre avec le peuple. Parmi les rapports étudiés, on remarque le nombre de ceux adressés à la commission par l'abbé Brellaz, prêtre du diocèse de Poitiers, directeur de la revue des *Bulletins paroissiaux*²², on note l'influence de l'abbé Jouin, curé de Saint-Augustin, et celle de l'abbé Lesêtre, curé de Saint-Étienne-du-Mont, qui rédige des articles remarquables dans la *Revue du clergé français*²³.

Plusieurs discours sont prononcés le soir. Gayraud évoque le devoir social du prêtre. Naudet, parlant sur les rapports du clergé avec la société moderne, souligne que l'aide apportée par les aumônes ne remplace pas le devoir d'aller au peuple et blâme le clergé de s'être tenu à l'écart de son temps. Garnier, parlant du rôle de l'Évangile, ne semble pas avoir capté

¹⁹ Directeur diocésain des œuvres à Moulins.

²⁰ Aumônier du lycée Michelet à Paris.

²¹ Supérieur des missionnaires diocésains de Paris.

²² Dans l'une de ses interventions, il renvoie au livre de l'abbé Naudet, *Notre devoir social*, qui fait référence pour les abbés démocrates.

²³ Il analyse l'ignorance religieuse qui s'étend en France et, disant son souhait d'un catéchisme unique pour les diocèses de France, fait des propositions novatrices : « La rédaction du catéchisme devrait faire une part, modeste si vous voulez, mais réelle, au sentiment et à l'imagination. Chaque chapitre devrait être suivi de traits édifiants puisés de préférence dans la Sainte Écriture et aussi dans l'histoire de l'Église et la vie de saints. »

Op. cit., p. 143.

l'attention. Pastoret, directeur des œuvres ouvrières de Toulon, estime qu'il faut mener une action d'ensemble, ce qui annonce l'Action catholique. Decrouille évoque *Rerum novarum* et blâme surtout l'usure.

Cependant, le discours qui marque les participants est celui de l'abbé Birot sur l'amour de son pays et de son temps. Il donne l'impression à la plupart des congressistes de traduire de manière juste leur état d'esprit²⁴. Le clergé français, selon lui, ne professe qu'un patriotisme triste. Il invite ses auditeurs à cesser d'être mécontents en face de la société contemporaine : « Il faut aimer de son temps les idées, les hommes et les choses²⁵ », même si, dans les idées, il faut distinguer entre la vérité et l'erreur. Il invite à discerner ce qui est positif dans la société du temps :

Le catholicisme est la doctrine de l'unité universelle. La fonction de l'Église est de préparer et de réaliser peu à peu cette unité, par l'intégration de toutes les vérités partielles, par la centralisation de tous les rayons épars de la lumière divine, dispersés d'abord par le prisme de la raison individuelle, et réunis enfin en un faisceau unique par la lentille convergente de la foi ! Montrer cette identité de la vérité et du Verbe chrétien, c'est la mission apostolique. C'est donc une mission de conciliation, de concentration, d'illumination.

Un homme parle : ne lui disons pas : Tais-toi ! Ne lui crions pas : Erreur ! Erreur ! Mais écoutons-le : il y a de la vérité, il y a du divin, il y a du christianisme dans ce qu'il dit ! C'est avec cela, Dieu aidant, que nous le sauverons²⁶ !

Par ailleurs, il invite à cesser de revendiquer pour l'Église une situation privilégiée dans la société française :

Les droits absolus de l'Église sont d'être, d'enseigner, de sauver les âmes, de sanctifier les peuples. Mais s'il n'est plus possible de revendiquer pour elle la façon d'être et les avantages dont elle a joui en des temps évanouis, voyons donc les conditions spéciales que notre temps lui fait, les droits nouveaux que par la force des choses il lui confère, la forme d'être et d'agir qu'il lui permet, et peut-être trouverons-nous, devant Dieu, à la lumière sacrée, non des intérêts du moment, mais de la conscience, qu'au fond cette forme vaut les autres²⁷ !

De telles idées ne font pas l'unanimité, on s'en doute. Au dernier jour, l'abbé Belleville, du diocèse de Bourges, demande la parole pour critiquer dans ce discours un certain relativisme. Mais, devant la désapprobation massive de l'assemblée, Lemire interrompt rapidement le contradicteur²⁸.

²⁴ L'abbé Tartelin écrit : « On venait d'applaudir la mâle éloquence et l'impeccable logique de l'abbé Gayraud. Cette voix douce et moelleuse succédant à ces accents d'acier, le chant du rossignol remplaçant le cri de l'aigle ; ce style à cadence harmonieuse et paraissant entaché de préciosité ; cette psychologie si délicate qu'elle semblait d'un intellectuel, remplaçant la phrase précise, le raisonnement, faisaient un contraste complet. De plus, M. Birot lisait son discours : autre élément d'infériorité. Le premier mouvement fut de déception ; il fut court. Bientôt la salle entière un moment distraite et indifférente, s'attacha à cette lecture. D'enthousiastes bravos signalaient cette exquise dissection du tempérament moderne. Tout était parfait : la pensée, le style, la diction. Comme l'a déclaré un contradicteur d'ailleurs bienveillant, le jour de sa réception à l'Académie française, M. Birot n'écrira pas un discours d'une langue plus pure et d'un charme plus grand. Ce discours de M. Birot eut tous les bonheurs. »

Cité dans P. DABRY, *op. cit.*, p. 691.

²⁵ *Congrès sacerdotal de Bourges. Compte-rendu* rédigé sous la direction de M. l'abbé Lemire, député, par l'abbé Pierre Dabry, avec la collaboration de M. l'abbé Toiton et de M. l'abbé Ract, Paris, Librairie de Saints-Pères, 1901, p. 156.

²⁶ *Op. cit.*, p. 157-158.

²⁷ *Op. cit.*, p. 160-161.

²⁸ Belleville laisse entendre que le discours serait proche de la tendance "américaniste" condamnée par Léon XIII. De quoi s'agit-il ? C'est à la suite d'une polémique partie de France et animée par le P. Charles Maignen que Léon XIII

Un autre incident survient au cours du congrès, suscité par l'abbé Castarède qui, dans le Gers, menait campagne pour consacrer des municipalités au Sacré-Cœur. Sa proposition réclamant que la France adopte cet emblème est accueillie dans un silence glacé. Lemire lui répond en lui expliquant que, sur le terrain politique, c'est inacceptable et que, comme député, il voterait contre²⁹.

Au cours des travaux, une autre polémique a vu le jour sur la place respective du néo-kantisme et du néo-thomisme. Le 8 septembre 1899, Léon XIII a adressé une lettre au clergé de France, *Depuis le jour*, comportant une sérieuse mise en garde contre le kantisme, qui refuse qu'on puisse affirmer quoi que ce soit en dehors des limites de la simple raison³⁰. Certains orateurs reprochent néanmoins l'absence de toute étude du kantisme dans les séminaires, rendant ainsi les prêtres inaptes à le réfuter, alors qu'il est très présent dans la société.

Ceci étant, l'abbé Dabry, comme on peut s'y attendre, souligne les points positifs :

- l'adhésion de la totalité des participants aux orientations impulsées par le pape ;
- le lien intrinsèque entre les deux commandements de l'amour de Dieu et du prochain – qui n'en font qu'un – qui s'est exprimé au long des travaux, sans qu'il soit fait écho aux querelles divisant alors le clergé français ;
- l'abandon d'une position défensive pour choisir l'affirmation sereine des convictions³¹.

3. Les critiques après le congrès

Une fois de plus, dans la presse catholique, la frontière entre sympathisants et adversaires du Congrès recouvre celle entre ralliés et réfractaires. Les reproches sont les suivants :

- ce sont des prêtres qui agissent en dehors de la hiérarchie ;
- ils vont à l'encontre des positions de Pie IX en acceptant que l'Église se place sur le terrain du droit commun ;
- ils font montre de complaisance à l'égard du gouvernement.

La position romaine est incertaine : le télégramme du cardinal Rampolla est une simple assurance de bénédiction, même si l'abbé Tiberghien vient exprimer la grande joie que le congrès a causée au pape.

Les adversaires s'activent dès la fin du congrès. Cinq jours après sa clôture, Mgr Isoard adresse à ses prêtres, réunis en retraite sacerdotale, une violente diatribe contre le congrès. Il y voit la vie parlementaire prenant possession de l'Église. En octobre 1900, il fait imprimer son discours et le diffuse dans toute la France, ce qui provoque un recours à Rome de Mgr Servonnet accusant son confrère d'avoir blâmé l'un de ses actes épiscopaux. La sentence

s'est décidé à rédiger la lettre apostolique *Testem benevolentiae* (22 janvier 1899) adressée au cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore. Plusieurs opinions sont blâmées, celle qui invite, pour ramener les dissidents, à passer sous silence ou tempérer certaines affirmations doctrinales de moindre importance, celle qui demande que le poids de l'autorité sur les fidèles soit allégé pour leur donner davantage de liberté, et notamment de se laisser guider par l'Esprit Saint, celle qui valorise les vertus naturelles par rapport aux vertus surnaturelles.

²⁹ Les vicaires généraux de Bourges, Lelong et Martel, qui mènent les débats, manquent parfois de l'autorité nécessaire.

³⁰ L'abbé Pastoret réclame que la question du kantisme soit abordée. L'abbé Denis, qui doit se sentir implicitement visé, répond que sa revue – les *Annales de philosophie chrétienne* – en est exempte, mais qu'il y a quelque chose à emprunter au kantisme du point de vue de sa méthode.

³¹ « La presse, toujours aux écoutes pour souligner le moindre événement de quelque importance, a saisi que le clergé faisait une volte-face : tandis que jusqu'ici il avait agi d'après des mots d'ordre, il a montré à Bourges, par ses paroles et par ses actes, qu'il s'était retrouvé lui-même. »

P. DABRY, *op. cit.*, p. 691.

romaine donne satisfaction à l'archevêque de Bourges. La commission de cardinaux nommée par le pape blâme le procédé de l'évêque d'Annecy qui aurait dû mieux distinguer les responsabilités et l'invite à fournir des explications à ses confrères qu'il a implicitement blâmés. Mais l'évêque d'Annecy persiste. Il reprend toutes ses critiques en les aggravant et en les motivant. En dehors du paragraphe introductif et de la dernière phrase, il n'y a ni regret ni excuse. Les adversaires des abbés démocrates défèrent également à Rome le discours de l'abbé Birot et dénoncent comme hétérodoxe la mise au point de Lemire sur la question du drapeau. À l'instigation de Birot, Lemire consulte le P. Lepidi, maître du Sacré-Palais, et lui fait lire le discours de Birot, auquel son interlocuteur ne trouve rien à redire, hormis quelques détails, ce dont on tiendra compte dans la publication.

Mgr Servonnet attend la sortie du compte-rendu pour le porter à Rome, il est prêt vers la mi-juillet 1901 et l'archevêque se rend à Rome entre le 26 juillet et le 8 août. Il n'en rapportera toutefois pas d'approbation explicite. Par ailleurs, dans un pamphlet qu'il publie en 1902, *Les périls de la foi et de la discipline dans l'Église de France*, Mgr Turinaz, évêque de Nancy, dénonce les congrès ecclésiastiques³².

Conclusion

Si l'on regarde les années qui suivent la tenue des deux congrès ecclésiastiques, on a quelque peu le sentiment d'un échec. Le pontificat de Pie X apparaît comme une période de répression. Les abbés démocrates sont sanctionnés. Lemire est désavoué par le nouvel évêque de Lille, Mgr Charost, et frappé de suspense, de 1911 à 1914, les journaux *La Vie catholique* de Dabry et *La Justice sociale* de Naudet sont condamnés par le Saint-Office, en février 1908, à l'instigation du secrétaire d'État, le cardinal Merry del Val avec interdiction d'écrire pour les deux prêtres, sous peine, eux aussi, de suspense *a divinis*. Pierre Dabry se soumet et entre dans le ministère paroissial dans une paroisse parisienne, avant de quitter l'Église en 1912³³. Cependant Lemire sera réhabilité. Le pape Pie XI appuiera le Second ralliement, renouera les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la France, poussera les évêques à accepter la loi de Séparation en fondant les associations diocésaines et, par l'encyclique *Quadragesimo anno*, actualisera la doctrine sociale de l'Église, prenant le relais de *Rerum novarum* de Léon XIII.

³² La critique sera reprise un demi-siècle plus tard : Robert HAVARD DE LA MONTAGNE, *Histoire de la démocratie chrétienne de Lamennais à Georges Bidault*, 1948, p. 148-150.

³³ Il publie alors : Pierre DABRY, *Mon expérience religieuse*, Paris, Librairie de la France républicaine, 1912, 301p. En 1914, il se présente comme infirmier volontaire et meurt d'épuisement en 1916.